

FACiL, pour l'appropriation collective de l'informatique libre

Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle de FACiL, tenue en ligne le samedi 14 mai 2022

Présences :

1. Antoine Desrosiers
2. Bernard Ducharme
3. Charles Robert
4. Christian Aubry
5. François Pelletier
6. Gabriel Monette
7. Geneviève Bastien (quitte 12h20)
8. Geneviève Lajeunesse
9. Jean-François Fortin-Tam ([idéemarque](#))
10. Mathieu Gauthier-Pilote
11. Pascaline Guenou
12. Pierre Villemure
13. Pierre-Luc Daoust

0. Ouverture de l'assemblée : vérification du quorum et mot de bienvenue

Le quorum est atteint dès 10h03.

1. Nomination d'un·e président·e d'assemblée

Gabriel M se propose pour présider l'AGA et Christian A l'appuie. Adopté à l'unanimité.

2. Nomination d'un·e secrétaire d'assemblée

Mathieu GP est proposé par Gabriel M. Pascaline G appuie, personne ne demande le vote.

Mathieu accepte de le faire, avec la collaboration de ceux qui veulent bien.

3. Adoption de l'ordre du jour

Mathieu GP propose d'adopter tel quel l'ordre du jour. Gabriel M appuie et l'ODJ est adopté, sans modification, à l'unanimité.

4. Lecture et adoption du procès-verbal de l'AGA du 29 mai 2021

Modification demandée au point 5 par Antoine D et appuyée par Mathieu GP. Adoptée à l'unanimité.

Adoption du PV proposé par François P et appuyée par Pascaline G. Adoptée à l'unanimité.

5. Présentation du Rapport annuel 2021-2022 de FACiL

La lecture commentée du Rapport annuel est faite par Mathieu GP.

Explication des quotas de stockage des Services FACiLes, calculés en fonction des coûts d'hébergement et support chez Koumbit.

Discussion :

- Action politique : le Pacte est-il encore pertinent? Devrions-nous recruter ou dialoguer avec des membres À L'INTÉRIEUR des partis politiques afin d'être plus réactifs et plus efficaces?
- Infolettre FACiLe : suggestion de supprimer les articles des éditions précédentes / la rendre collaborative (avec modération).

6. Présentation des états financiers pour la période du 1er avril 2021 au 31 mars 2022

Christian A propose l'adoption des états financiers. Geneviève L appuie. Adopté à l'unanimité.

7. Ratification des nouveaux montants de la cotisation annuelle

https://wiki.facil.qc.ca/view/Cotisation_annuelle_2022

Discussion sur les montants et la gradation possible en fonction de l'accès aux services. Trois membres émettent des réserves sur l'augmentation.

Pierre-Luc D propose d'enlever l'astérisque : on ne définit plus « solidaire ». Corollaire : « recommander » 60 et + (ou affilié à 120 \$ CA).

François P propose d'adopter la proposition avec la modification ci-dessus. Mathieu GP appuie. Prix planché à 30 \$ (membre « solidaire », sans précision de statut socio-professionnel).

8. Ratification de la Proposition de plan d'action 2022-2023-2024 du CA de FACiL

Mathieu GP expose la proposition de plan d'action.

Discussion :

Question sur la compatibilité de l'action politique et du statut d'organisme de bienfaisance. Réponse : la mission éducative/pédagogique de FACiL est à la base de son action de bienfaisance. Les contraintes sont liées à la loi électorale, d'une part, et aussi au pourcentage du budget consacré à l'action politique. Limitation

interne : éthique non partisane.

Pascaline G, Charles R et Christian A appuient l'adoption du plan d'action. Adopté à l'unanimité.

9. Élections

9.1. Nomination d'un·e président·e et d'un·e secrétaire d'élection

Antoine D, président, Christian A, secrétaire d'élection. (Antoine D propose, Mathieu B appuie)

9.2. Présentation des postes à combler et mise en candidature

Sept postes à pourvoir, sept candidatures ici :

https://wiki.facil.qc.ca/view/Candidat.e.s_%C3%A0_l%27%C3%A9lection_au_CA_de_FACIL_-_14_mai_2022 + Bernard Ducharme (ajouté à la liste, sans description).

9.3. Votation

Pas de nouvelle candidature, donc le nouveau CA est élu par acclamation.

10. Varia : période de questions, d'informations et d'échanges

- Demande d'information sur LinuQ. François P répond. En 2023, il sera proposé que LinuQ rejoigne FACiL.

11. Levée de l'assemblée

La réunion est terminée à 12h28.